

# FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE 2024 - 2025

Taux de présence : %

NOM : Prénom : Age : Maise  Voinier  Maternelle

NOM : Prénom : Age : Maise  Voinier  Maternelle

NOM : Prénom : Age : Maise  Voinier  Maternelle

SIGNATURE :

A ..... , le ...../...../ 20.....

Dates	Jours	Peri Matin	Peri soir	Mercredis	Matin	AM	Journée	Dates	Jours	Peri Matin	Peri soir	Mercredis	Matin	AM	Journée	
Début le ...../..... Septembre	lundi			04/09/24				Mars	lundi			12/03/25				
	mardi			11/09/24					mardi				19/03/25			
	mercredi			18/09/24					mercredi				26/03/25			
	jeudi			25/09/24					jeudi							
	vendredi								vendredi							
Octobre	lundi			02/10/24				Avril	lundi			02/04/25				
	mardi			09/10/24					mardi				09/04/25			
	mercredi			16/10/24					mercredi				16/04/25			
	jeudi								jeudi							
	vendredi								vendredi							
Novembre	lundi			06/11/24				Mai	lundi			07/05/25				
	mardi			13/11/24					mardi				14/05/25			
	mercredi			20/11/24					mercredi				21/05/25			
	jeudi			27/11/24					jeudi				28/05/25			
	vendredi								vendredi							
Décembre	lundi			04/12/24				Juin	lundi			04/06/25				
	mardi			11/12/24					mardi				11/06/25			
	mercredi			18/12/24					mercredi				18/06/25			
	jeudi								jeudi				25/06/25			
	vendredi								vendredi							
Janvier	lundi			08/01/25				Juillet	lundi			02/07/25				
	mardi			15/01/25					mardi							
	mercredi			22/01/25					mercredi							
	jeudi			29/01/21					jeudi							
	vendredi								vendredi							
février	lundi			05/02/25				<p style="color: red; text-align: center;">Ce document signé de votre part ainsi que le règlement intérieur font office de contrat et vous incitent donc à régler toutes sommes dues à l'AFR</p> <p style="color: purple; text-align: center;">L'AFR ouvrira ses portes pour la rentrée le <b>lundi 2 sept 2024</b> au soir.</p>								
	mardi			12/02/25												
	mercredi			19/02/25												
	jeudi															
	vendredi															

**EN PERISCOLAIRE, LE TEMPS DU GOUTER RESTE OBLIGATOIRE** - Le goûter peut être fourni par les parents, si le goûter n'est pas fourni il vous sera facturé 1.50€.

Lors des APC : si votre enfant est inscrit au périscolaire soir, il sera récupéré à l'école après ce soutien scolaire par notre équipe (ceci n'affectera pas la facturation).